



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR
LA RESTAURATION DE LA CHAUSSEE DE LA
ROUSSILLE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

ESPACES VERTS ET NATURELS

**DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA
RESTAURATION DE LA CHAUSSEE DE LA ROUSSILLE**

Madame Nicole GRAVAT Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du Conseil municipal du 19 septembre 2011, la Ville de Niort a fait l'acquisition de la chaussée de la Roussille, ouvrage hydraulique permettant le maintien des niveaux d'eau sur le domaine public fluvial de la Sèvre niortaise ainsi que sur le plan d'eau de Noron et le marais de Galuchet.

Cette ancienne chaussée privée est en très mauvais état et ne permet plus d'assurer le maintien des niveaux d'eau réglementaires. En outre, elle constitue un obstacle à la migration piscicole.

La Ville de Niort souhaite déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise en raison de sa compétence en terme de restauration d'ouvrages hydrauliques sur le Marais Poitevin.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicole GRAVAT